

LA PAUVRETÉ, LE PROBLÈME DE SANTÉ PRIORITAIRE

Claude Chagnon Président

Le 19 novembre 2015

Récemment, le gouvernement du Québec tenait une consultation sur la *Politique* gouvernementale de prévention en santé. Invitée à commenter cette dernière, la Fondation Lucie et André Chagnon a profité de cette tribune pour faire valoir des valeurs et des principes auxquels elle croit profondément.

Afin de mener à bien la mission de la Fondation qui est de *prévenir* la pauvreté en misant sur la réussite éducative des jeunes au Québec, nous soutenons notamment la mobilisation des acteurs locaux pour que ces derniers créent des environnements familiaux, éducatifs et communautaires favorables, particulièrement en milieux défavorisés. Nous pensons qu'en agissant tôt et ensemble, avec tous les acteurs du gouvernement et de la société civile, nous aurons plus de chances de voir se produire des changements qui permettront de prévenir la pauvreté de façon durable.

La Politique de prévention en santé considère les problèmes d'adaptation sociale et de santé mentale, les maladies chroniques et les incapacités, les blessures et les maladies infectieuses comme étant évitables et prioritaires. Nous souscrivons à l'essentiel de ses fondements, mais notre message principal est que, si nous voulons vraiment agir en prévention, la pauvreté est « le » problème de santé « évitable » qui devrait être priorisé. La pauvreté constitue un déterminant majeur autour duquel il est nécessaire de se concentrer et d'agir. À cet égard, soulignons le caractère inacceptable des écarts existant entre les mieux nantis et les personnes défavorisées en ce qui a trait notamment au décrochage scolaire et à l'espérance de vie qui est de dix ans inférieure dans les quartiers défavorisés.

Le 21 mai 2014, lors de son discours d'ouverture de la 1^{re} session de la 41^e législature de l'Assemblée nationale du Québec, le premier ministre, Philippe Couillard, disait qu'« un État qui se préoccupe de la santé doit conserver un horizon qui inclut, bien sûr, le système de soins, mais aussi le dépasse largement. Dans un tel gouvernement, les ministres de l'Éducation, de l'Emploi, du Travail, de l'Environnement, de l'Économie, de la Culture participent toutes et tous à l'amélioration de l'état de santé des Québécois. La santé est bien sûr un service public essentiel, mais l'éducation, c'est notre avenir, notre projet de société. »

En d'autres termes, pour être efficace, la *Politique de prévention en santé* doit mobiliser tout l'appareil gouvernemental de façon cohérente, être imputable au plus haut niveau et portée par le Premier ministre lui-même. Elle doit être propice à l'engagement de tous les secteurs de la société – parmi lesquels les milieux communautaire, municipal et économique – et aller au-delà des mesures du ministère de la Santé et des Services sociaux, des pratiques des professionnels du réseau de la santé et des questions sanitaires et sécuritaires.

Dans une optique de prévention, il nous semble important de miser sur le développement des personnes et donc d'agir dès leur plus jeune âge. En ce sens, faciliter l'accès à un service de garde éducatif de qualité à tous les enfants est une priorité. Nous devons aussi favoriser la création de places en CPE, notamment parce qu'il a été démontré¹ que les enfants de familles à faible revenu qui ont fréquenté exclusivement un CPE sont 2,5 fois moins susceptibles d'être vulnérables dans un domaine, ou plus, de leur développement. Pour ce qui est du milieu scolaire, nous croyons que le Gouvernement devrait s'engager dans l'élaboration d'une politique en éducation globale et intégrée suivant le jeune tout au long de son parcours.

Les mesures universelles sont nécessaires si nous voulons réellement faire œuvre de prévention. Il faudra donc trouver un équilibre entre des mesures universelles visant tous les enfants et les jeunes, et des mesures ciblées pour les personnes et les milieux dits « vulnérables » ou « défavorisés ». À titre d'exemple, notons les gains extraordinaires que le Québec a faits en petite enfance, pour la famille et l'éducation depuis les années 1960 grâce à une combinaison de mesures universelles et ciblées.

Enfin, un individu ne peut se développer pleinement que s'il évolue dans un milieu favorable. En ce sens, les communautés locales ont un rôle indéniable à jouer. Elles ne sont pas uniquement là pour mettre en œuvre des programmes. Nous devons reconnaître leur capacité d'agir et leur permettre de la développer.

La Fondation n'a ni la prétention, ni l'intention de se substituer à l'État, mais elle entend continuer à contribuer au soutien de communautés dont la démarche collective est essentielle à des changements efficaces et durables. Nous soutiendrons les approches innovantes et les pratiques évaluatives privilégiant les apprentissages et l'amélioration continue. Nous continuerons également à soutenir des actions visant à sensibiliser les individus, les décideurs et la société pour qu'ils adoptent des comportements, des pratiques, des politiques publiques et des mesures favorables à la prévention de la pauvreté par la réussite éducative. Enfin, nous contribuerons au développement et à la diffusion de connaissances pour soutenir la capacité d'agir des communautés et leur volonté de générer des effets importants et durables auprès des jeunes.

2

¹ Selon l'Enquête montréalaise sur l'expérience préscolaire des enfants de maternelle (2012)

Bref, la prévention de la pauvreté ainsi que le soutien à la capacité d'agir des personnes et des communautés sont, à notre avis, deux éléments fondamentaux de la *Politique gouvernementale* de prévention en santé. Toutes les mesures adoptées par le Gouvernement, peu importe le ministère, devront contribuer à prévenir ou réduire la pauvreté et les inégalités ou, à tout le moins, ne devront pas les aggraver. Au cours de l'année 2016, le Gouvernement prévoit se pencher sur le prochain *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;* son élaboration devra faire l'objet de la plus grande attention du Gouvernement et être l'occasion d'entendre de multiples voix. Nous serons présents.